

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°xxx/2018

Cycle du programme : 8^{ème} Programme de coopération RCA-UNFPA pour la période 2018-2021
Domaines : Santé sexuelle et reproductive, Adolescents et jeunes, Égalité des sexes et autonomisation des femmes
Zones de couverture : Nationale, avec accent sur Bangui, Ombella M'poko, Lobaye, Ouham, Kemo, Nana-Grebizi et Ouakai

Le bureau pays de l'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la Population, recherche un partenariat avec des ONG Nationales et Internationales éligibles pour l'exécution de son 8^{ème} programme de Coopération couvrant la période 2018-2021. Ce programme qui inscrit son action dans le contexte du RCPCA, vise à contribuer à l'accès universel à la santé sexuelle et de la reproduction en RCA, y compris dans le cadre humanitaires, en accordant la priorité aux femmes, aux jeunes et aux populations marginalisées en vue d'accélérer la transition démographique et profiter du dividende démographique.

Les produits/résultats escomptés par le 8^{ème} programme de coopération s'inscrivent dans un cadre d'action humanitaire et sont déclinés comme suit :

1. Santé sexuelle et reproductive

- **Produit 1** : Capacités nationales renforcées pour fournir des informations et services de santé sexuelle et reproductive intégrés de haute qualité.
- **Produit 2** : Capacités des organisations de la société civile et du secteur privé renforcées pour accroître la demande et l'accès aux services de planification familiale.

2. Autonomisation des adolescents et des jeunes

- **Produit 1** : Les adolescents et les jeunes, surtout les filles, sont capables, motivés et aptes à faire des choix éclairés sur leur santé sexuelle et reproductive ainsi que sur leurs droits à la procréation.
- **Produit 2** : Capacités des institutions nationales, des organisations de la société civile et des communautés renforcées pour développer des programmes et des politiques de santé sexuelle et reproductive adaptés aux adolescents et aux jeunes.

3. Égalité des sexes et autonomisation des femmes

- **Produit 1** : Institutions nationales, organisations de la société civile et communautés ont la capacité de prévenir, gérer et répondre à la violence sexuelle et aux pratiques dangereuses à l'encontre des femmes et des filles,

1. Qualifications et expériences attendues :

- L'ONG dispose d'une mission claire et des objectifs qui reflètent la structure de son organisation et son contexte de travail.
- La mission de l'ONG et/ou son Plan Stratégique focalise sur au moins un domaine d'intervention du 8^{ème} programme de coopération.
- L'ONG ne dispose pas d'un passé avéré de fraude et/ou de mauvais services rendus ;
- L'ONG dispose des ressources humaines suffisantes ainsi que l'expertise technique nécessaire pour mettre en œuvre les activités proposées.
- L'ONG dispose d'expérience avérée dans le Pays ou dans l'une des localités ciblées par le programme de coopération
- L'ONG possède une expérience avérée d'intervention en situation de crise humanitaire
- L'ONG dispose d'un système et des outils pour la collecte systématique des données, l'analyse et utilise les données pour le suivi du programme.
- L'ONG a établi un partenariat avec le Gouvernement et/ou d'autres entités fiables incluant des agences des NU, des Donateurs, le secteur privé.
- L'ONG ne doit pas avoir dans son historique des activités ayant causé des impacts négatifs sur l'environnement.
- L'ONG dispose d'un mécanisme pour veiller à la tolérance 0 contre les abus et exploitations sexuels et le harcèlement sexuel.

2. Documents à soumettre :

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

- Nom légal complet et adresse de l'institution candidate ;
- Copie du Statut Légal valide de l'ONG en RCA ;
- Exécution documentée des obligations fiscales et numéro d'enregistrement fiscal
- Copie des états financiers vérifiés des trois dernières années
- Rapport du dernier audit de gestion.

Les offres qui seront présentées par les ONGs intéressées comporteront :

- Le(s) produits du programme de coopération au(x)quel(s) l'ONG compte contribuer.
- Un narratif de 2 pages maximum sur les partenariats, stratégies et résultats majeurs de l'ONG dans ce(s) domaines de contribution et
- Les zones/localités d'intervention.

N.B. Les termes de référence détaillés sont disponibles au Bureau de l'UNFPA, sis Avenue Gamal Abdel Nasser, Bangui.

3. Soumission et délai :

Les ONGs qui souhaitent participer à cet appel à manifestation d'intérêt sont priées d'envoyer sous pli fermé leur demande à l'adresse physique de l'UNFPA: Bureau de l'UNFPA-RCA, sis à Bangui, Avenue Gamal Abdel Nasser. L'enveloppe doit porter la mention : **AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/2018**. Les dossiers, devront être déposés au plus tard le **31 décembre 2018 à 13h00**.

Il est important de noter qu'aucun dossier de candidature déposé ne sera consulté ou repris et que la participation d'une ONG à cet Avis à Manifestation d'Intérêt ne constitue pas une obligation pour UNFPA de la sélectionner. L'UNFPA se réserve donc le droit de ne prendre contact qu'avec les ONGs présélectionnées.

Fait à Bangui, le

19 DEC 2018

Dr DERVEEUW Marc G.L.
Représentant de l'UNFPA

